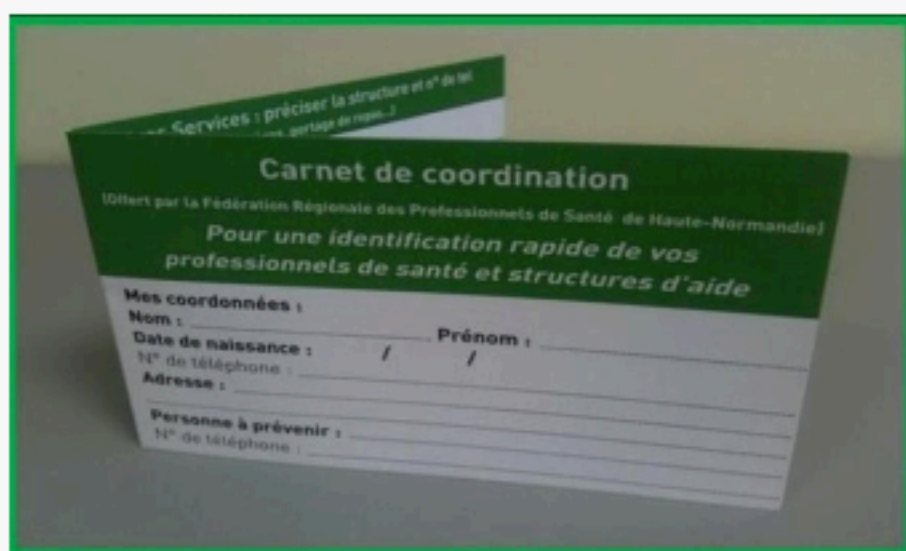


La communication entre professionnels de santé et les différentes structures est primordiale pour optimiser la continuité des soins et l'observance des traitements.

Pour favoriser cette coordination la Fédération des Unions des Professionnels de Santé de Haute-Normandie met à votre disposition un carnet de coordination à remettre à vos patients (plutôt destiné aux personnes âgées). □



Ce carnet appartient au patient

Permet l'identification rapide des professionnels de santé de son choix □

Contribue à la communication entre les services hospitaliers et les professionnels de ville

Facilite le retour à domicile après une hospitalisation en optimisant la coordination □

Favorise la continuité des soins □

Protège des retards de prise en charge

Voici un aperçu de l'intérieur du carnet (même format que la carte vitale lorsqu'il est plié).

Identification de mes professionnels de santé : (Nom, prénom, téléphone)	Autres Services : préciser la structure et n° de tel (SSIAD, aides ménagères, portage de repas...)
Médecin :	Autres professionnels :
Infirmier :	
Pharmacien :	
Kinésithérapeute :	
Laboratoire d'analyses médicales habituel :	

Demandez-le au pharmacien de votre secteur et remettez le à vos patients qui le rempliront eux-mêmes